 Le 26/09/2024

OBJET : Article Magazines municipaux

**Recycler ses piles et ses batteries :**

 **un geste simple, un impact utile !**

En moyenne 121 piles se trouvent dans nos foyers lorsque nous vivons en maison individuelle et 82 lorsque nous résidons en appartement. Lorsqu’elles ne fonctionnent plus, ces déchets pas comme les autres, doivent impérativement rejoindre le circuit de recyclage. On vous explique pourquoi.

Les composants

Les piles et les batteries sont certainement les déchets **les plus dangereux** et **les plus polluants** car elles contiennent du plomb, du cadmium et du mercure. Ce sont des métaux lourds, toxiques pour l’environnement et la santé. Il ne faut donc pas les jeter dans la poubelle/borne à ordures ménagères (couvercle gris) ou dans la poubelle/borne des emballages et papiers (couvercle jaune). Le geste à adopter est de les déposer en déchèterie ou dans des points de collecte, par exemple en magasin. La collecte et le recyclage sont assurés par l’éco-organisme Corepile.

*Source Corepile 2018*

La valorisation

Le recyclage permet de transformer une pile ou une batterie usagée en matière réutilisable. Chaque famille de piles et de batteries va subir le traitement approprié qui permettra de récupérer les métaux qui se trouvent à l’intérieur. Par exemple, le plomb est réutilisé pour les radiographies et le cadmium pour faire des panneaux photovoltaïques.

La bonne alternative : les piles rechargeables

Bien qu’un peu plus chères à l’achat, les piles rechargeables ont une durée de vie beaucoup plus longue (1 000 cycles de recharge en moyenne) que les piles jetables et permettent à terme de faire de vraies économies. Elles sont également beaucoup plus pratiques à l’usage : quand elles sont déchargées, il suffit de les recharger.

 A savoir : retirer les piles et les batteries évite les incendies

En déchèterie, avant de jeter vos objets contenants des piles et des batteries, (jouets, télécommandes, souris sans fil, bips de portail …), n’oubliez pas de les enlever. Ces objets, une fois déposés en déchèterie, sont emmenés au centre de tri TRIADE (situé à Gonesse), spécialisé dans la gestion et le traitement des déchets électriques et électroniques. Les déchets sont stockés, mais ceux ayant encore des piles et des batteries au lithium se dégradent et peuvent causer des incendies. Pensez-y !

Maintenant que vous êtes incollable sur les piles et les batteries, on compte sur vous pour adopter le bon geste !